## APPENDICES

A. — FAMILLE CAMBE. Entre 1450 et 1506 existent divers Cambe : à Arnac, près de Caylus, à Espinas, où une famille habite le hameau de Cambe, à Ginals et à Verfeil.

Hippolyte, notre député, est de la souche implantée à Verfeil dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, après un court passage à Arnacet apparemment venue de Espinas. Ses ascendants y furent notaires pendant quatre générations successives ; le dernier notaire était son grand-père Jean-Antoine (1764-1811) qui est entré dans la légende locale du fait de son comportement et surtout de sa mort tragique.

Partisan exalté de l'ère révolutionnaire nouvelle, il Joua un rôle localement et dans l'administration du district de Villefranche puis du département de l'Aveyron dont le canton de Saint-Antonin dépendait jusqu'au 31 décembre 1808. Il fut député aux Cinq-cents et élu au Tribunat. Il trafiqua dans la vente des biens Nationaux, commit des excès qu'on lui reprochera plus tard, pourchassant les soldats réfractaires et déserteurs, les prêtres insermentés. Il arrêta Daurès, le vicaire de Saint-Martial de Varen.

Comme d'autres, il échappa, après la Terreur, à la justice « qui faiblit » et, provisoirement, à la vengeance populaire. On l'a dépeint, intelligent, rusé, tyranneau de village, jacobin, montagnard, chicanneau. Après la suppression du Tribunat par le coup de force de Bonaparte en Brumaire, il rentre à Verfeil et reprend son office notarial qu'il n'avait pas abandonné. C'est en 1801 qu'il achète pour 132.000 F, les château et domaine de Cornusson qui appartenaient, depuis 1712, à la famille Vignes de Puylaroque, ci-devant seigneur de Puylaroque, La Bastide St-Pierre et autres lieux, mais non émigré. Cornusson ne fut pas saisi comme Bien National ni vendu comme tel. L'acte de vente, passé devant Besse à Ginals, fut publié pendant la campagne électorale de Hyppolyte. Cette révélation calomnieuse risquait de lui faire perdre nombre de voix car, encore à cette époque, l'acquisition des biens spoliés aux ci-devant nobles et à l'Eglise était considérée comme une tare morale grave. (8)

<sup>(8)</sup> Dans ses « Documents historiques et généalogiques du Rouergue », de Barrau indique, à tort, dans une note page 404 : « Cornusson fut vendu... révolutionnairement et acquis par la famille Cambe » sans préciser ni la date ni la référence. Cette assertion non fondée sera répétée dans deux notices.

Après son acquisition, Jean-Antoine habita Cornusson et fut maire et notaire de Parisot jusqu'à son trépas en mai 1811. Venu ce jour-là, à la foire de Verfeil, il repartit à la nuit tombante avec son épouse en croupe (9). Arrivé à Combelongue, entre Beaulieu et Cornusson, à la nuit noire, il reçut un coup de fusil tiré à bout portant, mais put rentrer au château. On l'aida à descendre de sa monture et on vit ses bottes pleines de sang. Il mourut deux jours après, à l'aube du sept mai. L'enquête n'aboutit pas. On soupçonna beaucoup de monde. On arrêta tous ceux, assez nombreux, qui avaient eu maille à partir avec lui, mais on dut les relâcher quelques jours après faute de preuves convaincantes.

Longtemps après, une certaine nuit, un moribond, de la commune de Ginals, se déclara être le meurtrier, indiqua l'endroit de la Seye où il avait jeté l'arme que l'on retrouva. (Le bruit courut ensuite que le criminel aurait demandé à son confesseur d'intervenir pour faire revenir du bagne celui qui avait été condamné à sa place. C'est pure affabulation : les dossiers des Assises, conservés, ne comportent pas celui relatif à cette condamnation ni à cette prétendue réhabilitation. A cette époque de grande sévérité judiciaire, le coupable aurait été condamné à mort. Il n'y avait donc pas eu d'erreur judiciaire et le véritable assassin mourut dans son lit).

L'arme du crime, un fusil court à un coup, repêchée, resta longtemps dans une famille de Ginals qui la donna au major Viguier, de Verfeil, duquel j'ai appris ces détails. Quand, en 1936-37, nous créâmes le musée de Saint-Antonin, j'obtins, du major, le don du fusil. Mû sans doute par quelque prescience, j'y fis une marque discrète mais indélébile. Cela me permettrait de le reconnaître si, un jour, on le retrouvait car il a été volé...

Dans le pays, si on vous parle du personnage et de sa fin tragique, on vous citera trois noms pour le criminel jamais dénoncé. On vous dira que Cambe ne voulait pas que les pauvres ramassent du bois mort dans ses fûtaies qu'un garde-chasse surveillait. A cette époque, et encore longtemps après, il y avait beaucoup de misère dans nos campagnes exsangues, ruinées du fait des guerres du Premier Empire.

<sup>(9)</sup> Charlotte Gaugiran, épousée en 1789 à Milhars, fille de Antoine, notaire, morte en 1834. Leurs fils furent élevés aux frais du Gouvernement au Collège de Montauban. Sa sœur, Elisabeth Gaugiran, épousa Joseph Perret de Saint-Antonin, celul qui acheta l'abbaye de Beaulieu, en 1791, qu'il légua ensuite à la ville de Saint-Antonin, à charge pour cette dernière, d'ouvrir et d'entretenir perpétuellement une école de Frères des Ecoles Chrétiennes. Il mourut en 1826 à Beaulieu. Elisabeth, retirée au château de Cornusson, y meurt en 1834, chez ses neveux.

B. — MARRE Henri. Traiteur de Laguépie, mort vers 1910. Je l'ai connu, nous étions voisins et j'ai gardé un arrière-goût de ses excellents gâteaux. Quand j'étais enfant, avec mes camarades, nous lui achetions un cornet de débris. Pour une pièce de deux sous — la « souto » en billon — on avait un grand cornet. Mais deux sous, c'était rare ; il fallait les chiper dans la poche du tablier de la maman...

Marre organisa donc le repas au château et tint les fourneaux comme il le fera, en 1898, pour la noce de mes parents. Il fournit la vaisselle, les verreries, le linge et tous les ustensiles nécessaires. Pour deux jours et demi de présence et de travail, il demanda trente francs et en reçut trente-cinq...

C. — LE PREFET EYNAC. La préfecture de Montauban n'était, alors, ni très enviée ni très recherchée car la ville, parfois effervescente, était politiquement et religieusement très divisée. Ainsi Bossu, préfet d'avril 1883 à octobre 1884 eut la surprise de découvrir, au petit matin du jour de son arrivée, au haut de la lanterne du bâtiment de la Préfecture, un drap blanc avec fleur de lys. Outrage à la République dont on ne put découvrir l'auteur parmi la centaine de royalistes de la ville et des alentours. Le préfet révoqua le maire et les adjoints. Leur réélection amena la disgrâce de Bossu. Remplacé par Eynac, arrivé le 24 octobre 1884 ; celui-ci fit bonne impression au « Courrier du Tarn-et-Garonne » qui le juge de prime-abord plus courtois que ses nombreux prédécesseurs.

En août 1885, au cours d'une séance du Conseil Général, se produit un incident. Bezombes, conseiller général d'Auvillar, se plaint de l'escamotage de l'une de ses propositions. Le préfet bondit, et nomme ses témoins pour le duel qu'il réclame. On put calmer le « bouillant » Eynac ainsi que le traite le rédacteur du « Courrier ». Le succès de Cambe, en 1885, n'eut pas de conséquence pour Eynac qui resta encore deux ans.

D. — LE MINISTRE CONSTANS Jean-Antoine-Ernest, alias Albert. Né à Béziers en 1833, mort à Paris en 1913. Inhumé à Sainte-Croix, près de Villeneuve d'Aveyron. Fut ambassadeur en Chine, sénateur de la Haute-Garonne, ministre de l'Intérieur par deux fois en 1889 et 1893. Certaine presse le malmena fort, surtout le « Triboulet Illustré » qui le représentait, caricaturé en vidangeur. (Sur lui, voir C. Couderc : Bibliographie du Rouergue, et un dossier aux archives des Amis de Villefranche).

